

Offre de soins

Le projet de responsabilité populationnelle du CH de Douai préfigure l'hôpital de demain

Publié le 18/09/19 - 17h09

En cette rentrée 2019, le CH de Douai a présenté l'expérimentation article 51 dans laquelle il est engagé avec trois autres territoires. Une prise en charge pour le diabète et l'insuffisance cardiaque qui s'appuie sur une démarche populationnelle.

Le CH de Douai (Nord) a présenté lors d'un point presse le 13 septembre les différents sujets qui mobilisent en cette rentrée 2019. Au premier rang, l'expérimentation de la responsabilité populationnelle. Interrogé par *Hospimedia* quelques jours après la conférence, le directeur, Renaud Dogimont, explique la teneur de ce projet qui devrait "*préfigurer l'hôpital de demain*". Conduite par les professionnels de santé du CH et libéraux, la réflexion a permis d'identifier deux pathologies à forte prévalence sur le douaisis : le diabète et l'insuffisance cardiaque.

Cette démarche, fondée sur une nouvelle approche à la fois territoriale et populationnelle, "*tend à améliorer la santé de la population, l'expérience du patient et la maîtrise des dépenses*", souligne l'établissement dans un communiqué. Elle vise notamment à soigner de manière collective les personnes souffrant des deux pathologies identifiées. En juin dernier, des groupes de travail ont formalisé des logigrammes de prise en charge, détaille Renaud Dogimont. Au total, 500 patients atteints de diabète ont été identifiés. Dans les prochaines semaines, la cohorte de patients atteints d'insuffisance cardiaque sera elle aussi caractérisée.

Cette expérimentation d'intégration clinique a été retenue dans le cadre de l'article 51 à l'échelle nationale avec quatre autres territoires, à savoir l'Aube et le Sézannais, la Cornouaille, les Deux-Sèvres et la Haute-Saône. Soit un total de 1,3 million d'habitants. Le but est de parvenir à réduire les coûts pour le système de santé et de s'appuyer sur un système incitatif par un reversement des économies réalisées à l'Assurance maladie et aux professionnels. À l'inverse, prévient Renaud Dogimont, il n'y aura pas de pénalités.

Nouveau programme de préhabilitation

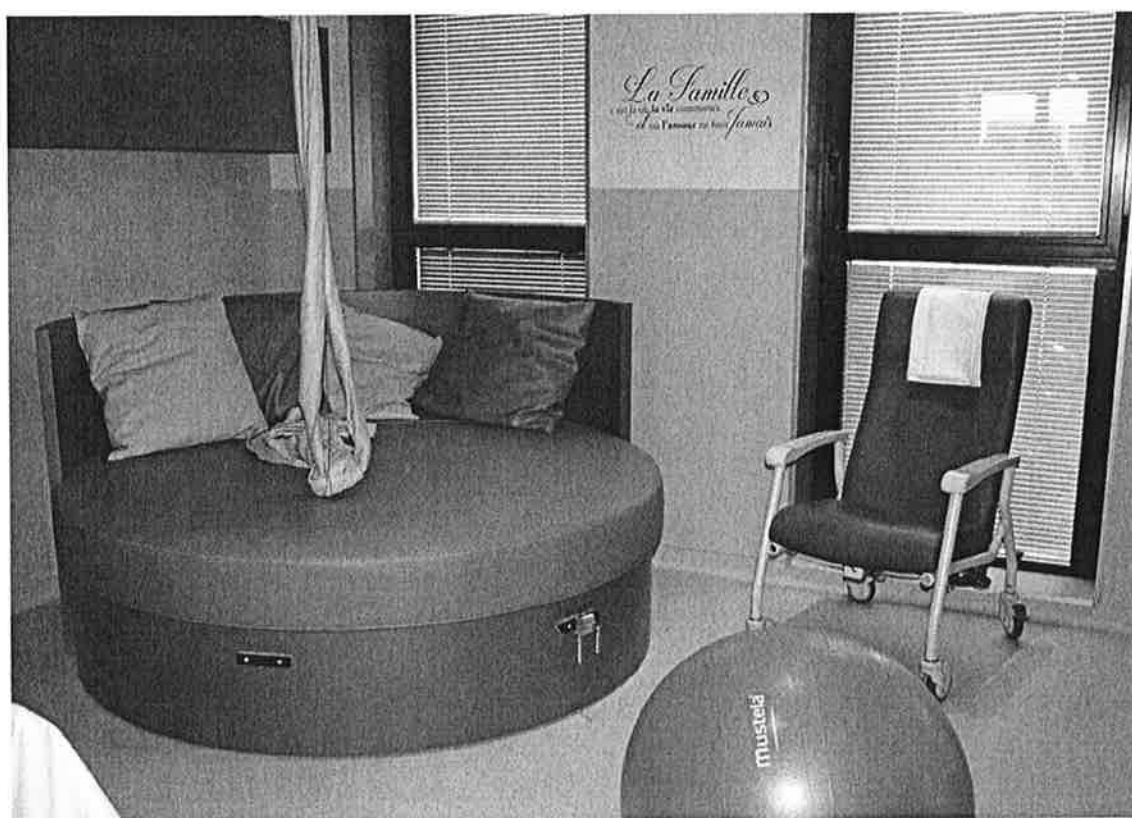
Le CH de Douai se dote d'un nouveau programme de préparation à la chirurgie pour les patients afin d'améliorer leur capacité fonctionnelle avant chirurgie. Ce parcours comprend deux journées distinctes d'hospitalisation avant et deux autres après, explique le CH dans un communiqué. Un programme personnalisé pour le domicile complète le dispositif.

Le projet fait naturellement suite à la démarche engagée par le CH de Douai il y a maintenant cinq ans d'ouvrir l'hôpital sur la ville (lire notre [article](#)). Les discussions en amont ont permis l'aboutir rapidement à des schémas de prise en charge, les professionnels de santé ayant déjà l'habitude de se voir régulièrement. "*Les deux thèmes, le diabète et l'insuffisance cardiaque ont*

permis de renforcer la dynamique", note Renaud Dogimont. En outre, le fait de s'inscrire dans le cadre de l'article 51 "permettra d'apporter des preuves de ce que nous avons senti de manière intuitive en mettant l'accent sur la prévention et le lien ville-hôpital", complète le directeur.

Un nouvel espace nature pour la maternité

Le CH de Douai a inauguré le 18 septembre le nouvel espace nature de sa maternité. Par ses équipements (sofa, baignoire, lianes d'étirement, ballons... pour un investissement de 50 000 euros), la salle apporte une alternative à la médicalisation de l'accouchement. Un projet porté par les équipes soignantes qui s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre du plan de développement de la maternité. Pour l'heure, il porte ses fruits puisque le nombre d'accouchements au CH de Douai a augmenté de 13%, note son directeur Renaud Dogimont. Ouvert depuis août, vingt naissances sur les 205 de ce mois, se sont faites dans cet espace, précise le CH.



L'espace nature de la maternité du CH de Douai dispose d'équipements pour proposer des accouchements naturels aux futures mères.

Géraldine Tribault